



HAL
open science

Les universitaires béninoises face aux hiérarchies dans la production des savoirs francophones sur le genre

Lucia Direnberger, Yvette Onibon Doubogan

► To cite this version:

Lucia Direnberger, Yvette Onibon Doubogan. Les universitaires béninoises face aux hiérarchies dans la production des savoirs francophones sur le genre. *Genre, sexualité & société*, 2022, 27, 10.4000/gss.7245 . halshs-03927715

HAL Id: halshs-03927715

<https://shs.hal.science/halshs-03927715>

Submitted on 6 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les universitaires béninoises face aux hiérarchies dans la production des savoirs francophones sur le genre

Lucia Direnberger

Chargée de recherche CNRS en sociologie au Laboratoire de genre et de sexualité, université Paris 8
lucia.direnberger@gmail.com

Yvette Onibon Doubogan

Maîtresse de conférences en sociologie du développement au département de sociologie/anthropologie à l'université de Parakou
Yvette.onibon@gmail.com

Résumé :

Cet article traite des conditions matérielles de production scientifique des universitaires travaillant sur le genre au Bénin. Il montre comment des phénomènes souvent pensés différemment, à savoir les inégalités de genre au sein du monde universitaire et la prégnance des agences de développement au Bénin, mais aussi la division internationale du travail scientifique et le racisme systémique dans les espaces académiques européens et nord-américains structurent les carrières de ces universitaires, et pèsent sur l'institutionnalisation des études de genre au Bénin. Cet article s'appuie sur des entretiens semi-directifs menés auprès d'une vingtaine d'universitaires, issues de disciplines variées de sciences humaines et sociales et de statuts différents, travaillant sur les femmes ou le genre en sciences humaines et sociales dans les universités béninoises. Il fait le constat que la faible institutionnalisation du genre, la précarité des universitaires spécialistes de ce domaine et les inégalités de genre dans les universités béninoises se nourrissent de l'interdépendance entre la division internationale du travail scientifique et les inégalités de genre et de race dans les centres académiques du Nord.

Mots-clés : études de genre, division internationale du travail scientifique, hiérarchies raciales, production du savoir, expertise

Beninese academics and the hierarchies in the production of francophone gender knowledge

This article addresses the material conditions of scientific knowledge produced by scholars working on gender in Benin. It shows how gender inequalities within academia, the importance of development agencies in Benin, but also the international division of scientific work and systemic racism in European and north American academia structure the careers of these academics, and make difficult the institutionalization of gender studies in Benin. This article is based on semi-structured interviews conducted with about twenty academics, from various disciplines of human and social sciences and of different statuses, working on women and / or gender in human and social sciences in Benin universities. It shows that the institutionalization of gender studies, the precariousness of academics specializing in this field and gender inequalities in Benin universities feed on the interdependence between the international division of scientific work and gender and race inequalities in the academic centers of the North.

Key-Words: gender studies, international division of labor, race, knowledge production, expertise

Nous remercions Karim Hammou et Myriam Paris pour leur lecture attentive et leurs encouragements qui ont été cruciaux dans la publication de cet article.

« Non seulement nous, ne sommes pas dans les livres que les universitaires européennes blanches publient sur les femmes en Afrique, mais en plus il faut les acheter avec notre propre argent et citer ces auteures sinon notre travail n'est pas considéré comme légitime ni là-bas, ni ici. »

Les enseignantes-chercheuses africaines francophones font face à des processus de disqualification de leur travail qui opèrent à différentes échelles et s'imbriquent. Cet article propose d'analyser la complexité de ces processus en partant des conditions matérielles de travail des enseignantes-chercheuses qui s'inscrivent dans les études de genre au Bénin. Les recherches sur l'institutionnalisation des études féministes et de genre ont permis d'analyser les stratégies des actrices pour ancrer ces domaines dans l'espace académique et les obstacles qu'elles affrontent tant dans leurs études, dans l'enseignement que dans la recherche (Mama, 2011 ; Angeloff et Mosconi, 2014). Elles ont également analysé la diversité des usages académiques des études sur les femmes, des études féministes, des études féminines et des études sur le genre (Zaidman, 1995 ; Cirstocea, 2007), les effets de l'institutionnalisation sur ces champs de recherche, en particulier l'éviction de l'aspect militant et critique du projet féministe dont ils sont issus, les liens entre monde académique et autres espaces de la cause des femmes (Bereni, 2007), l'internationalisation des études en genre et les circulations transnationales de leurs concepts (Imam, Mama et Sow, 2004 ; Bilge, 2015 ; Moser, 2013 ; Ait Ben Lmadani et Moujoud, 2012 ; Germain et Larcher, 2018).

Ces recherches ont également analysé les asymétries internationales entre sociétés ex-coloniales et ex-colonisées dans la production sur les femmes et le genre (Mama, 2011 ; Touré, 2011, 2018 ; Belinga *et al.*, 2019, §14). Ce faisant, elles contribuent aux analyses de la division internationale du travail qui soulignent le maintien d'une dépendance des institutions académiques des pays des Suds vis-à-vis des centres universitaires et des institutions de financement de production de savoir des pays du Nord (Hountondji, 1990). La théorie de la « dépendance académique ou intellectuelle » montre comment les sciences sociales dans les sociétés ex-colonisées dépendent des institutions et des idées des sciences sociales occidentales et que cette situation se traduit par le fait que le développement des sciences sociales du Sud est tributaire du développement des sciences sociales au sein des puissances intellectuelles, politiques et économiques du Nord (Alatas, 2003, 603). La division internationale du travail académique a été structurée par le régime colonial de la production de la connaissance et elle est un outil majeur du maintien du néocolonialisme académique (Alatas, 2003, 606).

Que signifie « institutionnaliser les études de genre » dans un contexte de division internationale du travail au sein d'une société ex-colonisée qui est toujours en lien de dépendance ? Quels obstacles rencontrent les universitaires qui portent un tel projet et quelles

stratégies mobilisent-elles pour faire carrière dans le monde académique en produisant des savoirs sur le genre ? Quelles en sont les conséquences sur ces savoirs et leur circulation internationale ? Pour répondre à ces questions, nous avons mené une enquête sur les conditions de production du savoir académique des universitaires béninoises qui mobilisent le genre ou les femmes comme sujet et catégorie d'analyse. Apparaît alors la nécessité de prendre en compte la diversité des espaces qui structurent les trajectoires sociales et professionnelles des universitaires concernées, qui évoluent dans différents espaces nationaux et internationaux mais aussi dans différents espaces professionnels. Ainsi, nous montrons la façon dont l'espace académique national béninois, l'espace international de l'expertise en développement, l'espace international de la formation scientifique et de la recherche, et l'espace académique national des pays du Nord interagissent pour produire des conditions matérielles particulièrement défavorables aux universitaires béninoises exerçant leur activité principale dans des institutions scientifiques de leur pays.

En partant des conditions matérielles de production académique, cet article montre comment des phénomènes souvent pensés séparément, à savoir les inégalités de genre au sein du monde universitaire et la prégnance des agences de développement au Bénin, mais aussi la division internationale du travail scientifique et le racisme dans les espaces académiques européens et nord-américains, structurent les carrières des universitaires travaillant sur les femmes et le genre, et pèsent sur l'institutionnalisation des études de genre au Bénin.

Cet article s'appuie sur des entretiens semi-directifs et récits de vie menés auprès d'une vingtaine d'universitaires travaillant sur les femmes ou le genre en sciences humaines et sociales. Plusieurs entretiens ont pu être menés avec la même personne. Les entretiens et récits de vie ont été menés en janvier 2019 à Cotonou, Parakou et Porto-Novo, principalement auprès de femmes. Les hommes investissent très peu cette thématique, nous n'avons identifié que deux hommes qui mènent des recherches sur le genre, que nous avons également rencontrés. Leurs trajectoires seront ponctuellement mobilisées mais celles des femmes sont le cœur de cet article. Ces 19 universitaires ont entre 33 et 65 ans. La plupart travaillent à l'université d'Abomey-Calavi (UAC), qui est la plus grande université publique du Bénin. D'autres travaillent à l'université de Parakou¹. Elles exercent donc toutes dans une université publique et une d'entre elles exerce également dans une université privée. Les savoirs académiques sur le genre produits au Bénin sont principalement alimentés par ces 19 personnes. Elles occupent des statuts variés (maîtresse de conférences, maître-assistante, assistante de recherche, enseignant.e vacataire et doctorante) et s'inscrivent dans des disciplines différentes des sciences humaines et sociales (sociologie, anthropologie, philosophie, géographie, études en développement, économie et droit). À l'exception de deux d'entre elles et eux qui sont en train d'élaborer leurs premiers projets de recherche sur le genre au moment de l'enquête, toutes ont déjà écrit, communiqué et enseigné sur le genre.

¹ Il existe quatre universités publiques au Bénin. Deux sont plurithématiques, l'université d'Abomey-Calavi et l'université de Parakou. Deux sont thématiques, l'université d'agriculture de Porto-Novo et l'université de mathématiques. Notre article portant sur les sciences sociales, les entretiens réalisés se sont concentrés sur le personnel des deux universités publiques plurithématiques.

Cet article se structure autour de trois parties. La première décrit les processus de féminisation de l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) et l'institutionnalisation des études de genre au Bénin. La deuxième traite de l'imbrication des trajectoires professionnelles académiques des universitaires béninoises spécialisées sur le genre avec leurs activités au sein des agences de développement. Enfin, la troisième partie analyse les obstacles qu'affrontent les femmes universitaires pour étudier, produire et transmettre du savoir académique en Europe et en Amérique du Nord et dans le contexte africain, plus particulièrement béninois.

I. Féminisation de l'ESR et institutionnalisation du genre : obstacles sociaux, économiques et politiques

Au Bénin comme dans beaucoup d'autres contextes universitaires nationaux, ce sont des femmes qui produisent la très grande majorité des savoirs sur le genre. Dans le même temps, la féminisation de l'ESR reste limitée. Pour les quatre années universitaires 2013/2014, 2014/2015, 2015/2016, 2016/2017 au sein des établissements publics de l'enseignement supérieur, le pourcentage de féminisation du 1^{er} cycle est autour de 27 %, du 2^e cycle autour de 19 % et du 3^e cycle autour de 19 %. On peut également signaler que certaines disciplines et certaines formations sont plus féminisées que d'autres. À titre d'exemple, les étudiantes représentent 6 % des étudiant.es en sciences physiques, 23,4 % des étudiant.es en sciences sociales et 73,1 % des étudiant.es dans le secteur des services sociaux qui ne dispense des formations qu'au premier cycle².

Les femmes restent peu donc peu nombreuses à réaliser des thèses. Prenons l'exemple de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH) de l'université d'Abomey-Calavi, le centre de formation académique le plus important pour les doctorats en sciences sociales au Bénin. Sur les trois années universitaires pour lesquelles nous avons pu obtenir des statistiques (2012-2015)³, les femmes représentent en moyenne 11,7 % des personnes inscrites en doctorat, soit 131 femmes inscrites au cours de ces trois années au doctorat (quelle que soit l'année d'inscription).

Les femmes sont également largement minoritaires au sein de l'ESR en tant qu'enseignantes-chercheuses. Pour les quatre années universitaires 2013/2014, 2014/2015, 2015/2016, 2016/2017 au sein des établissements publics de l'enseignement supérieur, les femmes

² Ces statistiques ont été produites par les auteures de l'article à partir des chiffres publiés dans les publications suivantes : Annuaire statistique 2013-2014, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la République du Bénin ; Annuaire statistique 2014-2015, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la République du Bénin ; Annuaire statistique 2015-2016, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la République du Bénin ; Annuaire statistique 2016-2017, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la République du Bénin, URL : <https://enseignementsuperieur.gouv.bj/statistiques/> [consulté le 27/04/2022]

³ Ces statistiques ont été produites par les auteures de l'article à partir des publications suivantes : Sylvain Kpenavoun Chogou, Annuaire des statistiques de l'année académique 2012-2013, université d'Abomey-Calavi, Services des statistiques, 2014 ; Sylvain Kpenavoun Chogou, Annuaire des statistiques de l'année académique 2013-2014, université d'Abomey-Calavi, Services des statistiques, 2015 ; Sylvain Kpenavoun Chogou, Annuaire des statistiques de l'année académique 2014-2015, université d'Abomey-Calavi, Services des statistiques, 2016.

représentent respectivement 12,2 % (soit 127 enseignantes-chercheuses), 12,4 % (soit 132 enseignantes-chercheuses), 11,8 % (soit 118 enseignantes-chercheur.es) et 12,6 % (soit 136 enseignantes-chercheuses). Les femmes occupent les grades les moins élevés des postes d'enseignement et de recherche. Ainsi elles représentent autour de 14,9 % des assistant.es, autour de 9,9 % des maître.sses assistant.es, autour de 12 % des maître.sses de conférence et de 8 % des professeur.es. Si ce taux est pour les postes d'assistant.es et de maître.sses assistant.es sur les quatre années, on observe une légère hausse pour les postes de maître.sses de conférence (9,9 % en 2013/2014, 12,8 % en 2014/2015 et en 2015/2016 et 13,8 % en 2016/2017) et pour les postes de professeur.es (8,4 % en 2013/2014, 6,3 % en 2014/2015, 7,1 % en 2015/2016 et 10,6 % en 2016/2017)⁴.

Les femmes représentent 9,6 % des 330 enseignant.es-chercheur.es de la FLASH de 2013 à 2016. Elles occupent principalement les postes les plus bas de la hiérarchie académique : 12,9 % des maître.sses assistant.es, 9,6 % des assistant.es et 9,7 % des maître.sses de conférences. Sur l'ensemble des trois années universitaires étudiées, aucune femme n'a le statut de chercheur.e, professeur.e assistant.e ou encore professeur.e titulaire (ces derniers sont en moyenne 14 chaque année).

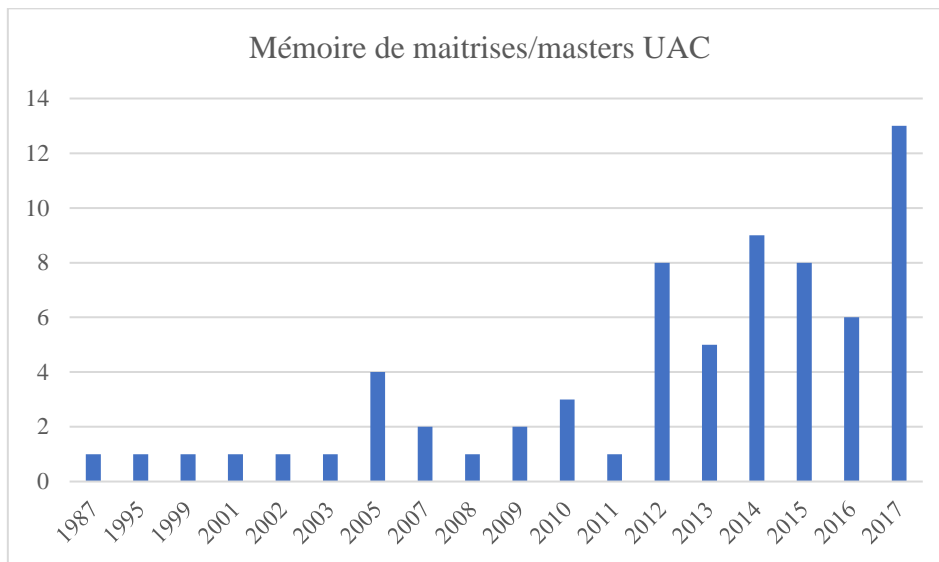
Dans un contexte de féminisation limitée de l'ESR, les femmes ont réalisé les premières recherches sur les femmes au sein des institutions universitaires à la fin des années 1980, dans le cadre de mémoires de maîtrise. Les premières thèses sur les femmes ont été soutenues par des Béninoises au Canada et en France dans les années 1990. Au début des années 2000, des cours sur le genre ont été introduits dans des séances qui portaient sur la sociologie de la famille ou sur les théories du développement dans les universités au Bénin. On peut mentionner ici le cours magistral intitulé « Sociologie de la famille » au département de sociologie-anthropologie de l'UAC dispensé par la sociologue Elisabeth Fourn. Puis, les initiatives de certaines universitaires ont abouti à l'institutionnalisation du genre dans les établissements d'enseignement supérieur avec notamment la multiplication des cours dans les années 2010 sur le genre et les femmes⁵ : l'ouverture en 2015 d'un master professionnel intitulé « Sécurité alimentaire, nutritionnelle et genre » à l'UAC et en 2017 d'un master professionnel intitulé « Genre et gestion des projets de développement » à l'UAC, qui propose des enseignements tels que « Femmes et culture » dispensé par Monique Ouassa Kouaro, « Budgétisation sensible au genre » dispensé par Yvette Onibon Doubogan, « Réalités socioculturelles et inégalités de genre » dispensé par Florent Boni Tasso. Grâce à ces premières étapes vers une

⁴ Pour des raisons de lisibilité et de faible effet du genre au sein de ces différentes catégories, nous avons réuni les postes d'assistant.es et d'assistant.es contractuel.les dans la catégorie d'assistant.es, les postes de maître.sses assistant.es, de maître.sses assistant.es contractuel.les dans la catégorie maître.sses assistant.es, les postes de maître.sses de conférences et de maître.sses de conférences contractuel.les dans la catégorie maître.sses de conférences, les postes de professeur.es assistant.es, de professeur.es assistant.es autonomes, de professeur.es assistant.es autonomes contractuel.les, de professeur.es autonomes, de professeur.es titulaires et de professeur.es titulaires contractuel.les dans la catégorie professeur.es.

⁵ Cours magistraux « Genre, famille et médiation sociale », « Méthodes et outils d'application du genre », « Théories du développement, genre et équité dispensés » dispensés depuis 2011 dans le département de sociologie-anthropologie de l'université de Parakou par la socioanthropologue Yvette Onibon Doubogan ; cours magistral « Genre et nutrition » dispensé depuis 2015 à la faculté des sciences agronomiques de l'UAC ; cours magistral « Genre et Applications Genre » dispensé depuis 2016 sur le campus universitaire d'Adjara par Emilia Tingbe Azalou et Marius Totin.

institutionnalisation des études de genre, la production du savoir académique sur le genre est de plus en plus importante. En effet, l'analyse du catalogue qui répertorie les thèses, les mémoires de maîtrise/master et de licence réalisée à la Faculté des sciences humaines et sociales (FASHS) portant sur les mémoires de maîtrise et de master de l'université d'Abomey-Calavi, principale université du pays, montre que le nombre de mémoires dont les mots-clés étaient « genre » et « femmes », faible jusque-là, augmente de façon significative à partir de 2012.

Figure. 1



Source : Graphique réalisé par les auteures de l'article à partir des informations contenues dans le catalogue des mémoires et des thèses de la FASHS

On ne compte qu'une seule thèse soutenue à la FLASH qui met le genre ou les femmes au cœur du sujet, une thèse soutenue par une femme en 2018. Jusqu'à cette date, on ne compte aucune thèse soutenue sur le genre ou les femmes à l'université de Parakou (UP). Ce très faible chiffre révèle d'une part l'importance des universités étrangères dans la délivrance de doctorats pour les universitaires béninoises spécialisées sur les femmes ou sur le genre et d'autre part, le faible nombre de personnes qui peuvent encadrer des thèses sur le genre au Bénin. Seules deux universitaires travaillant au Bénin ont obtenu les qualifications nécessaires pour l'encadrement de thèses : Elisabeth Fourn, qui était en poste à l'UAC avant sa retraite, et Yvette Onibon Doubogan, à l'université de Parakou. Parmi les femmes recrutées, on compte seulement quatre maîtresses de conférences et deux assistantes à l'UAC et de l'UP qui font du genre leur thématique principale de recherche. Le financement des études et du doctorat puis l'absence de poste pérenne à l'université sont identifiés par les universitaires béninoises comme les obstacles principaux à la production de savoir académique sur le genre. Comme dans d'autres contextes nationaux (Bako, 1994), les programmes d'ajustement structurel successifs (PAS) qui sont mis en place de 1989 à 1997, avec pour objectif le remboursement des dettes contractées par le Bénin envers les banques et institutions des pays du Nord, se sont traduits par des coupes budgétaires drastiques, des licenciements de fonctionnaires, des diminutions des bourses et des postes dans l'enseignement supérieur. Dans certains contextes africains, la mise en œuvre des PAS s'est accompagnée d'une répression très forte des mouvements sociaux des étudiant.es et

des enseignant.es qui contestaient les PAS : assassinats par la police ou l'armée, interdiction des syndicats (Bako, 1994, 183). L'adoption du processus de Bologne en 1998 et l'« africanisation du LMD [Licence master doctorat] », encouragées par le Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur, ont encore renforcé la faiblesse des lignes budgétaires récurrentes accordées aux institutions publiques d'enseignement supérieur, le déficit d'infrastructures et de matériels didactiques, les lacunes en matière de formations des enseignant.es et la difficulté à faire exister une recherche scientifique au Bénin (Eyebiyi, 2011). Or les femmes sont les premières à pâtir de ces restrictions budgétaires tout au long de leur formation et de leur professionnalisation au sein des universités béninoises.

Si les frais d'inscription restent relativement bas, les principaux coûts des études supérieures sont le logement, la nourriture, l'habillement, la santé et l'achat de matériel scolaire. Pendant les études, l'apport économique des parents constitue un soutien important mais pas suffisant. Une seule enquêtée n'exerce aucune activité professionnelle en parallèle de ses études : son père était enseignant dans le secondaire et sa mère institutrice vivant à la capitale, ce qui lui évitait les frais de location d'une chambre. La plupart des enseignantes-chercheuses confient que lorsqu'elles étaient étudiantes, elles ont exercé des activités de transformations de produits alimentaires et de vente dans l'économie informelle (fromages, sandwiches, pâte d'arachides, toffee, œufs, sel, produits de première nécessité comme savon, mouchoirs, brosses à dents, etc.).

La formation des universitaires sur le genre est presque systématiquement ralentie ou interrompue en raison de nécessités économiques. Les rares femmes qui ont eu un parcours universitaire linéaire décrivent des situations économiques particulièrement difficiles à surmonter, tout particulièrement lorsqu'elles viennent de familles pauvres. L'une d'entre elles, dont le père était enseignant en primaire et dont la mère était une femme au foyer qui coupait et vendait du petit bois, nous rapporte ainsi sa situation en doctorat : « Dans ces conditions, certaines se seraient prostituées mais moi je me suis accommodée, j'ai appris à vivre avec le peu que j'avais. » La mise à distance du travail du sexe par l'enquêtée exprime une situation économique particulièrement dure, car susceptible d'en convaincre « certaines » d'adopter des tactiques de survie socialement stigmatisantes. Elle rappelle aussi l'importance de l'exploitation et des violences sexistes et sexuelles que cette précarité économique nourrit. Des recherches récentes montrent que les femmes sont les premières victimes du harcèlement sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur du Bénin (Onibon Doubogan et Hofmann, 2016). Le harcèlement sexuel se traduit notamment par le chantage pour l'obtention de notes en échange de relations sexuelles et il participe à un climat propice aux agressions sexuelles et viols.

Réaliser une thèse est un véritable parcours de la combattante, qui passe le plus souvent par un séjour à l'étranger, loin des proches et avec des coûts économiques importants. Les entretiens réalisés dans le cadre de cette enquête vont dans le même sens que la situation observée au Ghana et au Sénégal : « la sous-représentation des femmes parmi les étudiants internationaux [...] serait plutôt due à des inégalités de genre en termes d'accès à l'enseignement supérieur plutôt qu'à une moindre propension des femmes à migrer pour les études » (Kabbanji, Levatino et Ametepe, 2013, 330). Aucune des universitaires n'a pu réunir les conditions matérielles et obtenir les documents nécessaires pour être accompagnée de manière durable par leur conjoint

et/ou par leurs enfants. Elles ont fait appel aux membres féminins de leur famille au Bénin pour assurer la prise en charge et l'éducation de leurs enfants (mère, sœurs).

En dehors de ces temps à l'étranger, les universitaires béninoises doivent assumer les tâches domestiques et d'éducation qui expliquent de nombreux arrêts temporaires dans les carrières universitaires. L'ensemble des universitaires rencontrées étaient mariées. Elles se sont mariées pendant leurs parcours universitaires et à l'exception d'une d'entre elles, elles sont toutes mères. On compte en moyenne deux enfants par femme. Les femmes de moins de 40 ans sont plus nombreuses à avoir un seul enfant. Mis à part une docteure ayant eu un enfant à son retour au Bénin après avoir soutenu sa thèse en France, elles ont eu leurs enfants pendant leurs études supérieures, qu'elles aient effectué leur thèse à l'étranger ou non. Ce sont elles qui assurent financièrement la garde de leurs enfants en rémunérant une personne ou en organisant la prise en charge de leurs enfants par leur famille à elle, notamment quand elles sont à l'étranger pour leur doctorat.

La période d'éducation des enfants jusqu'à l'âge de 12 ou 14 ans est souvent décrite par les enquêtées comme particulièrement difficile et éreintante tant physiquement que psychologiquement :

Une journée classique pour moi... c'est une sacrée question... je me réveille à 5 h en moyenne. Il y a des moments où je ne dors presque pas. De 5 h à 6 h je fais un travail de lecture, d'analyse ou de rédaction. À 6 h, je fais ma prière. Ensuite, je consacre 15 mn d'anglais. Après je prépare ma fille pour l'école. De 6 h à 7 h 30, c'est travaux de ménage. Entre 7 h 30 à 8 h 15, je suis sur le chemin du bureau. Au bureau je travaille jusqu'à 11 h, je fais les urgences si j'en ai, je fais les rapports, je participe à des réunions, etc. Je travaille comme ça jusqu'à 15 heures environ. Après je me mets à ma thèse jusqu'à 19 h. Mais parfois, on est complètement absorbée par les consultations, d'autre fois j'ai plus de temps pour la thèse. [...] La nounou de ma fille va la chercher à l'école et la garde jusqu'à ce que je rentre c'est-à-dire 19 h-19 h 30 [...] De manière générale, je travaille le soir.

Toutes les mères parlent des sacrifices qu'elles ont dû faire pour poursuivre leurs études, assumer leurs responsabilités professionnelles et parentales. Ainsi cette universitaire en philosophie raconte comment elle est parvenue à obtenir son DEA tout en enseignant dans un établissement d'enseignement secondaire :

C'était très difficile de trouver l'argent pour les études. Pour reprendre les études [de DEA puis de thèse], j'ai dû m'oublier moi-même, ce que je mangeais, la manière dont je m'habillais. J'ai dû aussi sacrifier le bonheur de mes enfants pour faire ce que j'ai fait. C'était trop difficile... La documentation [pour la thèse], les frais de scolarité, rien, rien, l'État n'y a contribué pour rien.

Ainsi l'inégale répartition des tâches parentales et l'insuffisance des structures d'accueil de la petite enfance (et des personnes âgées dépendantes) sont des obstacles à l'accès des femmes aux responsabilités professionnelles et à la profession enseignante. Dans les témoignages des enquêtées, les conjoints sont absents de la prise en charge et de l'éducation des enfants. S'il est vrai que le système de garderie des enfants s'est développé ces dernières années notamment à

Cotonou, son coût d'accès reste très élevé. La garderie est un luxe pour de nombreuses travailleuses voire pour des fonctionnaires. À cela s'ajoute le fait que dans bien des cas, les garderies existantes ne disposent ni de personnel qualifié, ni de l'équipement nécessaire. Dès lors, la plupart des femmes universitaires recourent à des membres de la famille ou à des femmes qu'elles rémunèrent (et non leur mari).

En outre, toutes insistent sur le fait que l'obtention d'un poste à l'université ne permet pas d'avoir des revenus suffisants pour assurer leurs besoins matériels principaux : se loger, se nourrir, se soigner elles et leur famille proche, constituer une ressource économique pour leur famille élargie en cas de problème majeur (hospitalisation, endettement, mariage, etc.) et garantir une éducation de qualité pour leurs enfants dès le primaire au sein d'écoles privées au Bénin et dans le supérieur à l'étranger. À titre indicatif, selon la grille salariale des universités en 2019, fournie par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le salaire moyen de base pour le poste d'assistant.e est de 285 665 CFA soit 285 euros, pour le poste de maître.sse assistant.e de 646 726 CFA soit 985 euros, pour le poste de maître.sse de conférences de 760 102 CFA, soit 1 158 euros et pour le poste de professeur.e de 883 306 CFA, soit 1 346 euros. Ces salaires peuvent évoluer de manière importante en fonction des primes qui peuvent constituer entre 30 % et 60 % de ce salaire de base. Nous rappelons ici qu'aucune des enseignantes-chercheuses spécialisées en études de genre n'est professeure, que seulement six d'entre elles sont maîtresses de conférences. Même titulaires, leur salaire ne leur permet pas d'assurer leur vie quotidienne et la prise en charge de l'éducation de leurs enfants dans des institutions académiques reconnues en Afrique de l'Ouest ou dans des universités européennes et nord-américaines. Dès lors, elles investissent d'autres secteurs professionnels, notamment les institutions étatiques et les organisations internationales.

II. Travailler pour les organisations internationales et les institutions étatiques

Les agences de développement représentent une ressource économique particulièrement importante pour combler l'absence de rémunérations suffisantes dans la carrière des universitaires. Quel que soit leur niveau d'intégration à l'université (doctorantes, vacataires, poste permanent), toutes ont travaillé ou travaillent comme expertes. La grande majorité met cette expertise au service d'agences de développement (organisations interétatiques, agences étatiques de développement, ONG internationales)⁶. Seules trois enquêtées n'ont pas travaillé pour des agences de développement. Elles ont néanmoins travaillé pour des organismes de mise en œuvre des politiques publiques de l'État béninois. Dès le doctorat, de nombreuses universitaires béninoises spécialisées sur le genre exercent des emplois temporaires en lien avec leur formation académique comme la collecte de données pour des enquêtes scientifiques, des

⁶ L'Organisation des Nations unies et ses différentes agences (ONU Femmes, Unicef, PNUD), la Banque mondiale, Care, la Coopération suisse, l'Agence danoise pour le développement international (DANIDA), l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) sont des organismes de développement très actifs sur les femmes et le genre au Bénin.

enquêtes de l'Institut national de la statistique appliquée et de l'analyse économique (INSAE), ou pour des agences de développement.

À côté de mes vacances [à l'université], j'ai commencé à travailler avec des amis de l'Unicef [...] qui avaient besoin d'étudiants pour faire la collecte des données. Là ils m'appelaient systématiquement car sur les questions des femmes, de dot, j'étais mieux outillée. Ils m'ont introduit dans leur cercle et je pouvais aller dans les villages ou suivre des missions étrangères pour faire la collecte des données. Et faire après des petits rapports.

Formées en sciences humaines et sociales, elles sont principalement recrutées pour leur compréhension de la démarche d'une enquête, leur maîtrise de plusieurs langues parlées au Bénin et pour leurs connaissances sur le genre. Les conditions de travail sont généralement difficiles, notamment en raison de l'accès au lieu d'enquête, en particulier dans les régions rurales, au logement sur place, aux contraintes de temps, mais aussi en raison du manque de matériel nécessaire à l'enquête (dictaphone, ordinateur, etc.).

Parmi nos enquêtées, les agences de développement sont réputées mieux rémunérer, que ce soit pour des fonctions d'enquêtrice, de collaboratrice ou de chargée de programme. Cependant, dans l'espace professionnel de l'expertise en genre, elles connaissent aussi des obstacles pour échapper aux fonctions les moins rémunérées et les moins stables. Le poste de chargée de programme est le plus élevé que les universitaires et expertes rencontrées obtiennent. Comme a pu le résumer une maîtresse de conférences : « Au mieux tu entres chargée de projet [sur un poste au Bénin] mais tu restes chargée de projet [sur un poste au Bénin] ». La seule personne ayant occupé le poste de directeur adjoint d'une agence nationale de développement est un des deux hommes rencontrés.

En outre, l'activité professionnelle dans l'expertise entre en concurrence avec la recherche scientifique universitaire, en limitant le temps qu'il est possible de consacrer à la seconde :

Lorsque je travaillais comme chargée de programmes genre et développement à l'ambassade de [...], j'ai eu des vides en termes de publication parce que j'étais occupée avec l'élaboration de rapports, rapport pour lancer un projet, rapport pour engager un projet, rapport de suivi d'un projet, ce n'est pas toujours évident parce que ce n'est pas la même chose qu'une publication scientifique. Il y a des périodes où je n'ai quasiment pas sorti d'article.

Les universitaires qui sont ou ont été salariées dans une agence de développement sont nombreuses à décrire leur travail comme une activité particulièrement intensive. Ainsi, cette universitaire non titulaire qui candidate au moment de l'entretien à un poste d'enseignement et de recherche à l'université affirme :

La seule chose que je n'aime pas [dans mon travail à la Banque mondiale], c'est que je n'ai plus le temps de faire autre chose. C'est ça le drame de la recherche au Bénin. Les enseignants universitaires ne sont pas bien payés alors que les organismes internationaux payent mieux donc quand on a le choix on va d'abord vers le mieux payé.

La plupart des carrières universitaires sont ainsi particulièrement difficiles à mener, car elles doivent se faire en parallèle d'activités (surtout de consultance) voire d'une carrière au sein d'une agence de développement. Dès lors, les contraintes liées aux rôles sociaux assumés par les femmes dans la sphère privée auxquelles s'ajoutent les contraintes relatives à leurs activités professionnelles provoquent généralement pour les femmes universitaires impliquées dans l'enseignement et la recherche un recul de l'âge moyen pour gravir les différents échelons du métier. La titularisation des universitaires en tant que maître.sse de conférences – quand elle a lieu – se fait au plus tôt à 40 ans et, parmi nos enquêtées, la majorité l'obtiennent après 45 ans.

L'entrelacement des trajectoires universitaires et des trajectoires d'expertise renforce également la dépendance des productrices de savoirs sur le genre vis-à-vis des programmes des agences de développement, et ce à plusieurs niveaux. Cette dépendance entre savoirs universitaires sur le genre et agences de développement s'observe dans l'ancrage du genre dans certaines disciplines, qui sont aussi celles que les agences de développement mobilisent pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs projets, comme la sociologie, l'anthropologie et l'agronomie. Au contraire, les disciplines telles que l'histoire et la philosophie, délaissées par les agences de développement, se distinguent par la quasi-absence de chercheuses sur le genre.

Au niveau de l'enseignement du genre, les cours dispensés sont particulièrement tournés vers le développement, ce dont les intitulés qui nous ont été rapportés dans le cadre des entretiens témoignent : « cadres logiques genre sensible », « intégration du genre au processus *mainstreaming* », « genre et budgétisation », « genre, droits humains et développement ». Les théories enseignées sur le genre, y compris quand elles sont présentées en dehors des cours spécifiquement tournés vers le développement comme « théories féministes » ou « sociologie du genre », sont particulièrement marquées par les paradigmes d'intervention des agences de développement tels que « promotion des femmes », « femme et développement » et « genre et développement ». Pour alimenter les cours, les universitaires mobilisent largement leurs expériences de recherche-action ou de recherche participative qu'elles effectuent dans le cadre de leurs activités de développement.

Comme le soulignait Amina Mama pour le contexte africain anglophone, les analyses sociohistoriques et la pensée critique ont été marginalisées en faveur d'une approche techniciste au service de l'industrie du développement (Mama, 2011, 9). Les universitaires valorisent ainsi dans leurs enseignements l'aspect professionnalisant de ces formations qui doivent déboucher sur un emploi dans le monde des ONG ou des organisations internationales. L'identification des organisations internationales actives au Bénin, l'apprentissage des étapes de la construction d'un projet de développement, les paradigmes d'intervention des agences de développement sur le genre et la constitution d'un réseau professionnel représentent en effet les éléments les plus valorisés dans les formations universitaires sur le genre.

Enfin, au niveau des carrières, la dépendance des universitaires rencontrées vis-à-vis des agences de développement se joue au-delà de l'apport économique que leur activité d'expertise représente. Au Bénin comme ailleurs, les agences de développement ont mis en place des

politiques en faveur du recrutement des femmes. Les universitaires béninoises ont en partie bénéficié de cette politique. En effet, certaines ont ainsi eu une possibilité de mobilité internationale occasionnelle dans un contexte d'obstacles importants à cette mobilité pour les non-Européens et en particulier les personnes ayant une nationalité d'un pays d'Afrique subsaharienne. Ainsi, parmi les enquêtées, nombreuses sont celles qui assistent à des conférences et des ateliers des organisations internationales, événements souvent situés dans des pays du Nord et qui permettent de faciliter l'obtention de documents, tel le visa, d'ordinaire difficilement accessibles (en particulier pour la Suisse, les pays de l'Union européenne ou d'Amérique du Nord). Lors de ces séjours à l'étranger, elles développent leur réseau au sein des organisations internationales et elles combinent parfois leur mission avec une participation à des événements scientifiques, comme le souligne cette universitaire en philosophie : « Grâce à des missions à l'étranger qui concordaient avec des colloques pour lesquels j'avais fait une demande, là ça me permet de faire une communication et de publier après. » Leur accès à et leur connaissance de certains espaces professionnels internationaux représentent une ressource locale qu'elles mobilisent néanmoins dans le champ universitaire. Elles manifestent une intégration internationale à la recherche et une connaissance des potentiels bailleurs de fonds pour les recherches futures menées au sein des laboratoires béninois.

Les universitaires béninoises se trouvent ainsi dans une situation de dépendance vis-à-vis du champ de l'expertise internationale (Shinn, Vellard et Waast, 2010). Si le travail des universitaires au sein des agences de développement est une ressource économique nécessaire et un facteur de mobilité géographique permettant d'accéder aux réseaux et ressources des centres académiques des pays du Nord, elle bride en retour le temps qu'il est possible de consacrer à la recherche scientifique autonome. Il expose aussi à la disqualification des connaissances par leur catégorisation en « savoir-faire » (Hountondji, 1990).

III. S'imposer en tant que chercheuses africaines sur le genre

La division internationale du travail scientifique donne aux pays du Nord le monopole de la formation universitaire de qualité et de l'invention théorique (Hountondji, 1990 ; Alatas, 2003). Dès la fin des années 1970, des chercheuses africaines dénoncent la division internationale du travail académique sur les femmes lors d'un colloque intitulé « Pour la décolonisation de la recherche » en 1977 qui donnera lieu à la création la même année de l'Association des femmes africaines pour la recherche et le développement (AFARD). Comme le résume Marjorie Mbilinyi, militante et universitaire, membre de l'AFARD, cette dernière est créée en 1977 « en réaction à l'afflux de chercheurs FeD (Femmes et développement) de l'étranger qui faisaient des incursions dans les pays africains pour recueillir de l'information sur les femmes africaines, obtenir grades et promotions grâce à des publications élaborées pour des lecteurs non africains et emporter à la fin dans leurs pays d'origine les connaissances acquises » (citée dans Touré, 2018, 323).

Dans les publications d'un séminaire intitulé « Séminaire sur la recherche africaine : quels types de méthodologies ? », Filomena Steady, enseignante-chercheuse en études féministes sur

l'Afrique et les diasporas africaines, membre fondatrice de l'AFARD, affirme que la recherche européenne sur l'Afrique est décrite comme un outil de colonisation (Steady, 1983, 13). Les cadres théoriques développés par les chercheurs européens tels que le positivisme, le darwinisme social, le fonctionnalisme structurel, les théories de l'acculturation et du développement analysent les phénomènes sociaux à partir de dichotomies telles que rural/urbain, formel/informel, public/privé, traditionnel/moderne, développé/en développement, contribuant ainsi à la justification de la domination européenne (Steady, 1983, 13). De plus, elle affirme que la recherche sur l'Afrique, comme d'autres ressources, est une marchandise extraite de l'Afrique et transformée au Nord et contribue ainsi à l'enrichissement et à l'hégémonie de ce dernier (Steady, 1983, 13). Aussi la production européenne et états-unienne de données sur les femmes en Afrique a non seulement privé ces dernières de capacité d'agir mais elle a aussi justifié des politiques de contrôle des naissances agressives (Steady, 1983, 13). Ainsi, Marèma Touré affirme qu'« il est patent que les chercheurs du Tiers-Monde, et notamment les femmes africaines, ont exprimé de façon appuyée leur insatisfaction à l'égard du colonialisme intellectuel occidental. À cet égard, les féministes occidentales ont souvent été considérées comme des intellectuelles aussi coupables que les universitaires orthodoxes » (Touré, 2018, 320).

Une des conséquences de la division internationale scientifique est que l'Europe et l'Amérique du Nord restent les lieux de formation privilégiés où les universitaires béninoises font face à des formes de racisme très variées. Elles vivent le racisme à travers les expériences de la situation minoritaire des personnes noires :

Je suis passée par la France d'abord mais à ce moment, en 1988, je n'avais pas du tout aimé la condition des Béninois qui étaient là-bas. Certains étaient inscrits dans les universités pour des DEA ou des doctorats mais ils travaillaient au noir pour pouvoir survivre. Ils étaient réellement exploités. [...] J'avais un frère qui était en Allemagne. Il était à Bonn, j'ai préféré rester là parce que l'université était plus accueillante. Mais il aurait fallu que je reprenne mon allemand, j'avais fait allemand au secondaire pour pouvoir m'inscrire. Dans le même temps, ma demande à l'Université Laval à Québec avait été acceptée. Et donc j'ai préféré aller dans un pays où je pourrais éviter de reprendre l'allemand. J'ai visité certains endroits [à Paris] et quand j'ai vu la vie que menaient les Africains, Maliens, Sénégalais, là où ils restaient entassés les uns sur les autres... je n'avais pas aimé. J'ai même pensé que s'il fallait souffrir comme ça pour obtenir des diplômes, autant changer d'objectif.

Cet entretien montre également les stratégies mises en place pour (tenter de) contourner des situations minoritaires. Ces stratégies ne sont possibles que par la connaissance de différents espaces universitaires du Nord, ce qui est une compétence rare parmi nos enquêtés au moment de leurs études. Certaines expriment également le racisme au sein même de leur formation académique. Ainsi cette universitaire qui soutient sa thèse en France à la fin des années 1990 rapporte :

J'ai un module sur le genre avec Madame Y [universitaire, française, blanche, spécialiste du genre] qui était complètement ethnocentrique. À ce moment-là, ça me contrariait vraiment. Elle disait : « en Afrique c'est ceci, en Afrique c'est cela. » [...]

Parce qu'elle a vu des situations dans un certain contexte d'Afrique de l'Ouest, ça s'appliquait pour elle à toutes les Africaines. C'était que ça. Quand on va parler de l'éducation, elle affirmait que nous les Africaines qui sommes dans la salle, nous sommes très privilégiées parce qu'en Afrique, on n'éduque pas les femmes en général. [...] Quand elle parlait de la santé, elle affirmait que toutes les femmes africaines font 12 enfants. Bref, elle était dans les clichés. [...]. La plupart du temps, je réagissais. À un moment donné j'ai parlé aussi avec les autres Africaines qui étaient là, pour que je ne sois pas la seule à réagir.

Cette universitaire explique d'ailleurs son absence d'intégration à des réseaux scientifiques par son positionnement perçu comme contestataire. Les formes de discriminations et de violences touchant les personnes noires dans les espaces académiques majoritairement blancs sont ainsi variées (Quintero, 2013 ; Fall, 2017) et, parmi elles, les personnes étrangères subissent des formes de racisme spécifique (Fall, 2017). Les femmes noires sont particulièrement touchées par le racisme et le sexisme au sein de l'université (hook, 1994, 4-5 ; Thomas et Hollenshead, 2001 ; Beoku-Betts, 2004). La marginalisation des productions scientifiques des femmes universitaires noires (Belinga, Eched et Ndengue, 2019) est d'autant plus accusée quand leurs travaux portent sur les rapports sociaux de race, d'ethnicité ou sur le genre (Thomas et Hollenshead, 2001, 166).

La forme de hiérarchie entre les universitaires la plus soulignée par nos enquêtées est celle qui confine l'espace académique béninois à la production de données et à une position marginale dans les sciences sociales légitimes alors que l'espace académique européen et nord-américain est le lieu privilégié et légitime de la théorisation, qu'il s'agisse des doctorant.es ou des enseignant.es-chercheur.es en poste d'assistant.e, de maître.sse assistant.e, de maître.sse de conférences. En effet, la division internationale du travail scientifique structure leurs trajectoires : « Lorsque, je suis à Toulouse, je fais beaucoup de revue de littérature et de rédaction. Au Bénin, je collecte les données » (doctorante en agronomie, inscrite en codirection dans une université française et béninoise) ; « Dès que je peux, je demande à des collègues ou d'anciens camarades, qui sont en France ou au Canada, de m'envoyer des articles et des recensions récents pour me tenir au courant des débats théoriques » (maîtresse de conférences en sociologie).

Alors même que les réseaux scientifiques du Nord constituent « des tremplins de mobilité sociale et de valorisation dans les représentations et pratiques universitaires depuis l'Afrique francophone » (Quashie, 2018, 666), et ce à différentes étapes de carrières universitaires, notamment pour la titularisation ou le changement de grade (De Prince Pokam, 2018, 634), les universitaires béninoises ne présentent généralement leur recherche que dans leur laboratoire et ne participent que de manière exceptionnelle aux colloques nationaux au Bénin et internationaux. Les personnes rencontrées constatent qu'elles n'ont qu'une connaissance très réduite des revues, des centres ou des réseaux de recherche des pays francophones du Nord.

C'est également les hiérarchies raciales à l'œuvre dans la production scientifique qui expliquent cette marginalisation, et en particulier la division internationale du travail scientifique dans un contexte où les programmes de recherches sont élaborés et financés au Nord pour effectuer des recherches sur les Suds, comme le constate une maîtresse de conférences en sciences sociales :

Prenons par exemple ce *programme de recherche*. Ce sont des enseignants des *universités du Nord* qui ont monté ce programme mais ils avaient besoin de docteurs et doctorants africains pour faire la collecte de données. Mais, à la fin nous avons remarqué sur le document final qu'il n'y avait que les deux noms de ces enseignants. Donc on se dit qu'on est considérés seulement comme des agents de terrain.

Les universitaires béninoises font le recueil des données et rédigent ainsi des rapports intermédiaires ou des notes concernant le contexte de collecte des données mais elles ne participent que très peu à la valorisation scientifique des projets de recherche par le biais d'articles dans des revues disciplinaires reconnues. Quand elles existent, les coécritures, qui ont donné lieu à des publications dans des revues et des ouvrages scientifiques, s'organisent selon le modèle suivant : un.e enseignant.e-chercheur.e titulaire du Nord et un.e masterant.e ou doctorant.e du Bénin. Si cette situation n'implique pas de manière systématique l'exploitation du travail des jeunes chercheur.es, elle renvoie néanmoins à une asymétrie qui renforce la construction bipolarisée du savoir : cadrage, élaboration théorique et diffusion au Nord, terrains aux Suds. Comme le souligne Marèma Touré, cette division du travail intellectuel touche particulièrement « le continent noir [qui] est le terrain de prédilection de la recherche empirique et ce constat devient plus criant si on le rapporte à l'Afrique des femmes » (Touré, 2011, 110).

Si l'anthropologie a une longue histoire d'exploitation des assistant.es de recherche racisé.es (Sukarieh et Tannock, 2019), d'autres disciplines de sciences sociales ont également recours à une main-d'œuvre compétente et moins coûteuse au sein des programmes de recherche internationaux au Bénin comme dans d'autres sociétés sous hégémonie européenne et nord-américaine (Belinga, Eched et Ndengue, 2019 ; Sukarieh et Tannock, 2019 ; Cituli Alinirhu, 2019). Dans un contexte où les grands programmes de financement de recherche, notamment européens, exigent de plus en plus des partenaires des pays du Sud, les universités béninoises deviennent ainsi un vivier pour une main-d'œuvre qualifiée, bon marché et subalterne dans la recherche scientifique internationale. Ce sont donc des doctorantes, assistantes de recherche, enseignantes vacataires mais aussi maîtresses de conférences et maîtresses assistantes béninoises qui vont travailler sans bénéficier de la visibilité de leur travail scientifique. Cette division du travail scientifique éloigne également les chercheur.es des pays du Sud de l'élaboration des projets scientifiques et place donc une nouvelle fois au centre le programme scientifique des pays du Nord (Hubert et Louvel, 2012 ; Belinga, Eched et Ndengue, 2019). La dépendance de la production scientifique béninoise à l'égard des agences de développement renforce cette tendance : les financements de recherche-action ou de recherche participative sont exclusivement attribués à des recherches qui portent sur le Bénin ou sur des pays frontaliers. Or, la production centrale en sciences sociales, c'est-à-dire celle qui est « visible et reconnue au niveau international et qui a le potentiel d'imposer, par son prestige, des priorités thématiques et des discours » (Keim, 2010, 34), particularisent les thématiques et les sujets qui sont ancrés dans un contexte africain (Baber, 2003 ; Keim, 2010). Les connaissances des universitaires dans les sociétés ex-colonisées sont considérées comme des études de cas et non comme des apports théoriques (Hountondji, 1990 ; Alatas, 2003 ; Baber, 2003 ; Shinn, Vellard et Waast, 2010). Dans cette même logique, les universitaires africains ne parviennent que très peu à intégrer les centres de recherche généralistes qui sont aussi généralement les plus prestigieux (Keim, 2010). C'est le cas des universitaires béninoises qui séjournent dans des

institutions européennes et nord-américaines, qui sont pour la plupart inscrites dans des départements sur l'Afrique ou en études de développement des pays du Sud et ne fréquentent que très peu les laboratoires disciplinaires, plus valorisés, ni même les laboratoires, les groupes de recherche ou encore les réseaux en études de genre. Enfin, comme le soulignent la majorité de nos enquêtées, les recherches-actions sont de manière générale méprisées par les universitaires du Nord qui n'y voient qu'une application monolithique des paradigmes des agences de développement. Les universitaires béninoises sur le genre se retrouvent ainsi dans un dilemme exigeant et épuisant : se maintenir dans la recherche grâce aux ressources financières de l'expertise en développement tout en prouvant qu'elles existent en tant que chercheures africaines sur le genre.

Cette construction du savoir se renforce aussi par les inégalités d'accès aux ressources bibliographiques entre les Suds et le Nord (Hountondji, 1990 ; Alatas, 2003 ; Shinn, Vellard et Waast, 2010), une difficulté rapportée par l'ensemble des enquêtés.es. Les bibliothèques universitaires béninoises ne sont pas assez pourvues et les universités du pays ne fournissent de codes d'accès aux plates-formes scientifiques numériques payantes ni aux étudiant.es, ni aux enseignant.es. L'accès à des articles ou à des ouvrages dépend soit du séjour dans un pays du Nord, soit de contacts de collègues, de parents ou d'ami.es qui séjournent ou vivent au Nord et qui peuvent envoyer les articles scientifiques sous forme électronique ou acheter les ouvrages en librairie puis les faire parvenir au Bénin. Ces dépenses dépendent de leurs ressources économiques personnelles, comme l'affirme cette universitaire, maîtresse de conférences, ayant réalisé son doctorat en Belgique :

Non seulement nous, ne sommes pas dans les livres que les universitaires européennes blanches publient sur les femmes en Afrique, mais en plus il faut les acheter avec notre propre argent et citer ces auteures sinon notre travail n'est pas considéré comme légitime ni là-bas, ni ici.

Ces éléments montrent que la division internationale du travail n'a pas seulement des conséquences dans les contextes académiques hégémoniques et majoritairement blancs, mais aussi dans les contextes nationaux africains des universitaires. Elle pèse dans la carrière internationale des chercheures, bride les ressources qu'elles peuvent tirer de leurs expériences professionnelles à l'étranger. Elle alimente également des formes spécifiques de discrédit dont les universitaires béninoises spécialisées sur le genre sont victimes au sein de leur pays. Travailler sur les femmes ou le genre est un autre obstacle pour les universitaires. « Faire du genre », c'est risquer d'être discrédité.e par certain.es collègues qui remettent en cause la scientificité ou l'intérêt de ces approches (Sow, 2007). Cette remise en cause repose sur deux éléments principaux.

Le premier réside dans l'affirmation de la proximité entre genre, féminisme et mouvements sociaux, qui agit comme une disqualification scientifique. Cette contrainte est d'autant plus forte pour les étudiantes et pour les universitaires qui s'affirment comme féministes, et en particulier celles qui soulèvent les thématiques de violences faites aux femmes, comme le harcèlement sexuel, au sein même des universités. Certain.es chercheur.es refusent d'encadrer des étudiant.es en master ou en thèse qui souhaitent travailler sur le genre ou les orientent vers

une autre approche. De leur côté, les universitaires en études de genre éprouvent des difficultés à rendre visibles leurs recherches tant dans les revues que lors des manifestations scientifiques.

Le second élément de discrédit, comme dans d'autres contextes, réside dans le fait d'être considéré.e par certain.es universitaires ou étudiant.es comme un symptôme ou un facteur de l'occidentalisation des sociétés africaines. Ces critiques s'appuient sur la façon dont de nombreuses puissances coloniales ont fait de la « libération des femmes » un thème de la justification de leur impérialisme par une « mission civilisatrice », mais aussi sur la façon dont les anciennes puissances coloniales et les organisations internationales mobilisent les inégalités entre les hommes et les femmes dans leur programme diplomatique (voire militaire). Dans ce contexte, dénoncer les inégalités ou les violences faites aux femmes reviendrait alors à condamner les valeurs culturelles des sociétés ex-colonisées au profit des valeurs et des intérêts politiques des sociétés ex-colonisatrices (Sow, 2007 ; Narayan, 2010). Qu'il s'agisse des justifications des puissances du Nord instrumentalisant la cause des femmes, des critiques anti-impérialistes qui les dénoncent ou encore des programmes portés par les organisations internationales mobilisées pour la cause des femmes, ces discours passent sous silence la présence et les activités des femmes des pays des Suds (Bilge, 2019 ; Direnberger, 2018).

Les stratégies que déploient les femmes pour faire face à ces multiples contraintes sont diverses : il s'agit d'affirmer une « position neutre, objective », de « faire du genre sans le dire » ou encore de « faire du genre mais aussi autre chose ». Certaines choisissent de ne pas mettre ces stratégies en place et se revendiquent avant tout et presque seulement comme spécialistes du genre ou des femmes. Parmi elles, quelques-unes affirment leur engagement féministe et leur proximité avec des associations de femmes ou encore portent un programme explicite au sein d'un parti politique. Ces dernières soulignent la stigmatisation qui pèse davantage sur elles que sur leurs collègues qui ont adopté les deux premières stratégies et qu'elles ne considèrent pas comme des appuis fiables à l'institutionnalisation du genre. Leur stratégie consiste à ancrer le genre sur le plan national. Une des pionnières des études de genre au Bénin décrit ici comment son sujet de mémoire de maîtrise a été légitimé auprès de ses camarades :

Mon professeur avait exigé de moi que je fasse un *focus group* avec quelques camarades hommes et lui-même pour recueillir leurs points de vue sur la formation des femmes pour être des guerrières ou gardiennes de la cité. [...] Chacun a dit ce qu'il pensait et très peu avaient soutenu l'idée que les femmes pouvaient être autorisées à être des protectrices de la cité. Il a fallu l'attention du professeur sur l'histoire du Bénin, sur les Amazones. Et c'est seulement à ce moment-là que mes camarades ont changé d'avis. Ceux qui pensaient que c'était de l'occidentalisation que je voulais faire ont compris que l'Occident n'a pas apporté ça au Bénin. Les femmes amazones existaient déjà et, c'est plutôt la rencontre coloniale, la rencontre avec l'Occident qui a fait que cette partie-là a progressivement disparu.

Les universitaires développent alors des arguments qui visent à ancrer une analyse de genre et sa portée vers une transformation sociale dans les contextes dans lesquels elles vivent et en étant également critiques des rapports de pouvoir entre les sociétés ex-coloniales et ex-colonisées. Pour s'organiser face aux obstacles et disqualifications, elles créent également des réseaux de femmes au sein de l'enseignement supérieur à partir des années 2000. Ces réseaux permettent aux femmes de partager expériences et informations dans les domaines de la

recherche scientifique et de l'enseignement. Ils ont pour objectif de favoriser la publication d'articles et d'ouvrages mais aussi d'encourager à la participation aux événements scientifiques. Ils contribuent notamment à faire émerger le « genre » comme catégorie d'action publique à l'université en imposant la désagrégation des statistiques (hommes/femmes) des usager.ères des universités mais aussi en mettant au programme la lutte contre les violences faites aux femmes à l'université.

Enfin, de nombreuses universitaires béninoises soulignent la nécessité de développer les relations universitaires avec les institutions d'autres pays d'Afrique francophone afin de renforcer la visibilité des savoirs académiques sur le genre produits par des chercheurs africaines. Certaines ont déjà participé à de telles initiatives. Ainsi, parmi nos enquêtées, cinq universitaires béninoises ont bénéficié d'une bourse du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales (Codesria) en Afrique pour participer aux activités de l'Institut du Genre. Cet institut, basé à Dakar, a été créé en 1996 par la sociologue Fatou Sow. Il avait pour objectif de renforcer les connaissances scientifiques des universitaires sur le genre et de soutenir les enseignements ainsi que les publications en études de genre.

Conclusion

Pour conclure, les contraintes qui pèsent sur la production et la diffusion scientifique du savoir sur le genre au Bénin s'observent à différentes étapes de la formation et des carrières des universitaires mais aussi à des échelles variées. Pour des raisons économiques, elles doivent mener deux carrières parallèles ou en alternance, l'une dans le milieu universitaire, l'autre dans le monde de l'expertise. Elles doivent aussi s'assurer d'expériences universitaires internationales dans un contexte qui leur est défavorable au regard de leur genre, de leur appartenance raciale et de leur nationalité. Elles doivent enfin valoriser un savoir dans un espace académique national béninois où elles font face à des inégalités et des violences structurelles, mais aussi à la difficulté d'ancrer le genre comme une catégorie d'analyse utile pour penser la société béninoise.

Malgré les nombreux obstacles à la production du savoir sur le genre, des universitaires parviennent à s'imposer dans les universités nationales en mobilisant différentes ressources, en particulier celle de la mobilité internationale liée à l'expertise. Cette stratégie qui marque l'ensemble des trajectoires des universitaires béninoises sur le genre a de nombreuses limites. Leurs carrières sont ralenties et leurs productions académiques sont souvent cantonnées à une diffusion à l'échelle de leurs institutions nationales et à des thématiques liées au développement.

Alors que la littérature scientifique sur l'institutionnalisation du genre privilégie le « nationalisme méthodologique » et se concentre sur les circulations de savoirs, sans mettre au centre de son analyse les pratiques et conditions matérielles des universitaires, cet article montre qu'il est nécessaire de traiter ensemble l'institutionnalisation des savoirs sur le genre, les inégalités de genre et de race spécifiques aux contextes universitaires nationaux et la division internationale du savoir. En effet, non seulement les enseignantes-chercheuses béninoises sont exclues des espaces académiques du Nord, mais la division internationale du travail scientifique et les inégalités de genre et de race dans les centres académiques du Nord contribuent à leur minorisation à l'échelle nationale.

Références bibliographiques

AFARD, *Séminaire sur la recherche sur les femmes africaines : quels types de méthodologies ?* Dakar, AFARD, 1983.

AIT BEN LMADANI Fatima, MOUJOURD Nasima, « Peut-on faire de l'intersectionnalité sans les ex-colonisé-e-s ? », *Mouvements*, 72, 4, 2012, pp. 11-21.

ALATAS Syed Farid, « Academic dependency and the global division of labour in the social sciences », *Current Sociology*, 51, 6, 2003, pp. 1-28.

ANGELOFF Tania, MOSCONI Nicole, « Enseigner le genre : un métier de Pénélope », *Travail, genre et société*, 31, 1, 2014, pp. 21-27.

BABER Zaheer, « Provincial universalism. The landscape of knowledge production in area of globalization », *Current Sociology*, 51, 6, 2003, pp. 615-623.

BAKO Sabo, « Éducation et ajustement en Afrique : Conditionnalités et résistance », in DIOUF Mamadou, MAMADANI Mahmood (dir.), *Liberté académique en Afrique*, Dakar, Codesria, 1994, pp. 171-201.

BELINGA Marie-Eveline, ECHED Yaël, NDENGUE Rose, « Les Féministes des marges peuvent-elles parler ? Retour sur un “échec” académique et ses implications épistémologiques et politiques », *Genre, sexualité & société*, 22, 2019, DOI : <https://doi.org/10.4000/gss.5816>.

BEOKU-BETTS Josephine A., « African Women Pursuing Graduate Studies in the Sciences: Racism, Gender Bias and Third World Marginality », *NWSA Journal*, 16, 1, 2004, pp. 166-135.

BERENI Laure, « Du MLF au Mouvement pour la parité. La genèse d'une nouvelle cause dans l'espace de la cause des femmes », *Politix*, 78, 2007, pp. 107-132.

BILGE Sirma, « Blanchiment de l'intersectionnalité », *Recherches féministes*, 28, 2, 2015, pp. 9-32.

BILGE Sirma, « Quand le développement international interpelle l'intersectionnalité », in LEVY Chairman, MARTINEZ Andrea, *Genre, féminismes et développement. Une trilogie en construction*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2019, pp. 39-54.

CITULI ALINIRHU Vedaste, « A research assistant is just an implementer: the argument of involving local researchers in project design », *Voix (silencieuses)*, 2019, URL : <https://www.gicnetwork.be/a-research-assistant-is-not-just-an-implementer-the-argument-in-favor-of-involving-local-researchers-in-project-design/>

CIRSTOCEA Ioana, « Usages du « genre » à l'Université : sur l'institutionnalisation des études féministes en Roumanie », *Genre & Histoire* [En ligne], 1 | Automne 2007, mis en ligne le 19 novembre 2007, consulté le 27 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/genrehistoire/107>

DE PRINCE POKAM Hilaire, « Mobilité transnationale des enseignants-chercheurs camerounais depuis les années 1990. Le cas des enseignants-chercheurs de l'Université de Dschang », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 12, 4, 2018, pp. 629-643.

DIOP Carmen, « Les femmes noires diplômées face au poids des représentations et des discriminations en France », *Hommes et migrations*, 1292, 2013, pp. 92-102.

DIRENBERGER Lucia, « Devenir experte en genre. Trajectoires et stratégies au Tadjikistan », in CIRSTOCEA Ioana, LACOMBE Delphine, MARTEU Elisabeth (dir.), *La globalisation du genre : mobilisations, cadres d'action, savoirs*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, pp. 45-63.

EYEBIYI Eliethe P., « L'alignement de l'enseignement supérieur ouest-africain. La construction des savoirs entre intranéité et extranéité au Bénin », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 3, 2011, pp. 43-59.

FALL Moustapha Cissé, « On ne fait pas une thèse pour avoir des papiers ! », in KOUJOUE Larissa (dir.), *Tu seras Docteur.e mon enfant ! Expériences et postures de recherche des thésards africains*, Paris, L'Harmattan, 2017, pp. 175-190.

GASTINEAU Bénédicte, SENAN ASSOGBA Eve, « Proposer une lecture genrée de la cour de récréation dans les écoles primaires à Cotonou (Bénin) », in ADJAMAGBO Agnès, GASTINEAU Bénédicte (dir.), *Le genre dans les recherches africanistes*, Marseille, LPED, AMU, IRD, 2017, pp. 55-63.

GERMAIN Felix, LARCHER Silyane, *Black French Women and the Struggle for Equality, 1848-2016*, Lincoln/Londres, University of Nebraska Press, 2018.

HOOKS bell, *Teaching to transgress. Education as a practice of freedom*, New York, London, Routledge, 1994.

HOUNTONDJI Paulin, « Scientific Dependence in Africa Today », *Research in African Literatures*, 21, 3, 1990, pp. 5-15.

HUBERT Matthieu, LOUVEL Séverine, « Le financement sur projet : quelles conséquences sur le travail des chercheurs ? », *Mouvements*, 71, 3, 2012, pp. 13-24.

IMAM Ayesha, MAMA Amina, SOW Fatou, *Sexe, genre et société. Engendrer les sciences sociales africaines*, Paris, éditions Codesria-Karthala, 2004.

KABBANJI Lama, LEVATINO Antonina, AMETEPE Fofu, « Transformations des mobilités étudiantes sud-nord : approches démographiques et sociologiques », *Cahiers québécois de démographie*, 42, 2, 2013, pp. 303-333.

KEIM Wiebke, 2010, « Analyse des invitations de chercheurs étrangers par l'EHESS. Compétences reconnues et clivage Nord-Sud », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 9, pp. 33-52.

MAMA Amina, « The Challenges of Feminism: Gender, Ethics and Responsible Academic Freedom in African Universities », *Journal of Higher Education in Africa*, 9, 1&2, 2011, pp. 1-23.

MÖSER Cornelia, *Féminismes en traductions. Théories voyageuses et traductions culturelles*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2013.

NARAYAN Uma, « Les cultures mises en question. “Occidentalisation”, respect des cultures et féministes du tiers-monde », in VERSHUUR Christine, *Genre, postcolonialisme et diversité de mouvements de femmes, Cahiers Genre et Développement*, 7, Genève/Paris, EFI/AFED, L’Harmattan, 2010, pp. 469-500.

ONIBON DOUBOGAN Yvette, ACACHA AKAKPO Hortensia, « Femmes et pouvoirs dans les universités béninoises : entre reconnaissance académique et rapports de pouvoir », *Revue togolaise des sciences*, 10, 1, 2016, pp. 107-122.

ONIBON DOUBOGAN Yvette, HOFMANN Elisabeth, « Harcèlement sexuel dans l’espace universitaire au Bénin : représentations, facettes et implications sociales », *Revue Baobab*, 19, 2016, pp. 222-233.

QUASHIE Hélène, « Au-delà de la vitrine académique. Enjeux de la place et de la mobilité des chercheurs africains pour des colloques en études africaines organisés en France », *Revue d’anthropologie des connaissances*, 12, 4, 2018, pp. 645-680.

QUINTERO Oscar, « Racisme et discrimination à l’université : lectures croisées des sociétés française et colombienne à partir de l’expérience vécue des étudiants noirs à Paris et Bogota », *ESO, Travaux & Documents*, 36, 2013, pp. 17-25.

SHINN Terry, VELLARD Dominique, WAAST Roland, « La recherche au Nord et au Sud : coopérations et division du travail », *Cahiers de la recherche sur l’éducation et les savoirs*, 9, 2010, pp. 7-32.

SOW Fatou, « L’appropriation des études sur le genre en Afrique subsaharienne », dans LOCOH Thérèse (dir.), *Genre et sociétés en Afrique. Implications pour le développement*, Paris, Ined, 2007, pp. 47-68.

STEADY Filomena C., « Research Methodology and Investigate Framework for Social Change: The Case for African Women », in AFARD, *Seminar on Research on African Women: What type of Methodology ?* », Dakar, AFARD, 1983, pp. 12-21.

SUKARIEH Maysoun, TANNOCK Stuart, « Subcontracting Academia: Alienation, Exploitation and Disillusionment in the UK Overseas Syrian Refugee Research Industry », *Antipode. A Radical Journal of Geography*, 51, 1, 2019, pp. 664-680.

THOMAS, Gloria D., HOLLENSHEAD Carol, “Resisting from the Margins: The Coping Strategies of Black Women and Other Women of Color Faculty Members at a Research University.” *The Journal of Negro Education*, vol. 70, no. 3, 2001, pp. 166–75.

TOURÉ Marèma, « La recherche sur le genre en Afrique : quelques aspects épistémologiques, théoriques et culturels », in SOW Fatou, GUEYE Ndèye Sokhna, *Genre et dynamiques socio-économiques et politiques en Afrique*, Dakar, Codesria, 2011, pp. 105-126.

TOURÉ Marèma, « Aspects épistémologiques, théoriques et culturels de la recherche sur le genre en Afrique. Interview avec Marèma Touré Thiam », *Présence africaine*, 197, 2018, pp. 313-336.

ZAIDMAN Claude, « Institutionnalisation des études féministes », *Cahiers du CEDREF*, 4-5, 1995, pp. 131-137.

